



le PUY
enVELAY

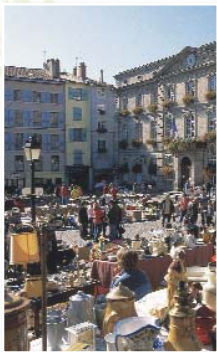


Patrimoine mondial de l'UNESCO
La ville départ vers Saint-Jacques-de-Compostelle

Le Puy-en-Velay et sa région spécial groupes.



Le Puy-en-Velay et sa région



Réservations

LE PUY-EN-VELAY
AGGLOMÉRATION
PAYS D'ART ET D'HISTOIRE



OFFICE DE TOURISME DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION DU PUY-EN-VELAY

2, place du Clauzel - 43000 Le Puy-en-Velay

Contact groupes : Patricia

Tél. 00 (33) 04 71 09 38 41 - Fax 00 (33) 04 71 05 22 62

E-mail : visites@ot-lepuyenvelay.fr - Site : www.ot-lepuyenvelay.fr

Les réservations doivent être obligatoirement confirmées par écrit.

VISITES GUIDÉES ■ ■ ■

Le Puy-en-Velay et sa région



Situé au sud-est du Massif Central, point de départ de la Via Podiensis vers Saint-Jacques de Compostelle en Espagne, le bassin du Puy-en-Velay est avant tout un site exceptionnel. Préservée des atteintes du temps, la ville réserve bien des surprises aux visiteurs. Son secteur sauvegardé de 35 hectares avec la cathédrale (inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO) témoigne de la richesse de son architecture et de son histoire. Ville d'art, centre artistique et culturel, lieu de congrès, d'échanges et de rencontres, Le Puy-en-Velay est une ville à vivre dans un environnement naturel préservé.

L'OFFICE DE TOURISME PARTENAIRE DE VOS PROJETS :

Pour organiser votre séjour, l'office de tourisme de l'agglomération du Puy-en-Velay vous propose une assistance technique professionnelle et vous assure un accueil personnalisé. Nous sommes à votre disposition pour vous conseiller, étudier et réaliser tous vos projets de tourisme culturel, de découverte, technique ou d'affaires.

Dans cette brochure, nous vous proposons :

- des sélections de visites, de journées et de séjours avec des programmes originaux et variés.
- les services de guides conférenciers du patrimoine compétents et passionnés par leur région.
- la réservation de vos restaurants et de vos hébergements.

Avec l'office de tourisme de la communauté d'agglomération du Puy-en-Velay, vous aurez :

- un interlocuteur unique simplification des démarches et gain de temps.
- une information fiable et rapide notre connaissance de la région et notre expérience vous aident à construire votre séjour.
- un service personnalisé adapté à chaque demande.

Soyez les bienvenus !



SOMMAIRE

VISITES GUIDÉES

- La ville historique et la cathédrale p.4
- Le petit train touristique et la visite de la cathédrale p.4
- Le Puy-en-Velay, un site exceptionnel. p.4

JOURNÉES

- La ville au cœur du volcan, à la découverte du Puy-en-Velay p.5
- De la cathédrale à la forteresse de Polignac p.6
- Circuit découverte du Puy-en-Velay à La Chaise-Dieu p.7
- Circuit découverte du Puy-en-Velay aux sources de la Loire p.8

SÉJOURS

- Au départ des chemins vers Compostelle Le Puy-en-Velay, ville d'art et sa région p.9
- Le charme du Puy-en-Velay, la découverte du midi de l'Auvergne p.10

CONDITIONS GÉNÉRALES ET PARTICULIÈRES DE VENTE p.11

ACCÈS ET SITUATION p.12

VISITES GUIDÉES au Puy-en-Velay

2 HEURES

Tarifs forfaitaires

- > Base 45 pers. maximum.

Visites en français

- > Semaine : **90€**
- > Dimanche et jours fériés : **140€**

Visites en anglais/allemand

- > Semaine : **105€**
- > Dimanche et jours fériés : **155€**

Valable toute l'année.

La ville historique et la cathédrale



Sous la conduite d'un guide conférencier, vous partirez pour un circuit découverte pédestre de la vieille ville du Puy-en-Velay. Au cœur d'un secteur sauvegardé de 35 hectares où sont protégés les éléments architecturaux des anciennes demeures (du XV^e siècle au XIX^e siècle) ornées de tourelles, de portes sculptées, de fenêtres à meneaux, de cours intérieures... Le point d'orgue de la visite étant la cathédrale Notre-Dame du Puy, chef-d'œuvre de l'art roman, inscrite au patrimoine mondial de l'humanité par l'Unesco.



Les réservations doivent être obligatoirement confirmées par écrit. Toute annulation moins de 48 heures avant la date prévue entraînera le règlement intégral de la prestation.

2 HEURES

Tarif : **10€/pers.**

- > Base 35 à 50 personnes.

Valable de février à novembre.

le petit train touristique et la visite de la cathédrale

Accueil de votre groupe par un guide conférencier et départ pour un circuit commenté en petit train touristique (30 minutes), poursuite par une visite pédestre du secteur sauvegardé et de la cathédrale Notre-Dame du Puy, chef-d'œuvre d'art roman.

Ce programme peut s'inverser en fonction des disponibilités.



1/2 JOURNÉE

Tarif : **26€/pers.**

- > Base 35 personnes.
- > Une gratuité conducteur.

CE PRIX COMPREND

- > La prestation d'un guide conférencier du patrimoine.
- > Un repas du terroir (1/4 de vin et café compris).

Valable toute l'année.

le Puy-en-Velay, un site exceptionnel

Visite guidée et déjeuner

Profitez de votre voyage au Puy-en-Velay pour découvrir, avec un guide conférencier, une cité au patrimoine historique et architectural exceptionnel.

PROGRAMME

10h00 Accueil à l'Office de Tourisme. Départ avec un guide conférencier pour une **visite commentée de la ville ancienne (secteur sauvegardé)** et de



la **cathédrale Notre-Dame**, chef-d'œuvre de l'art roman, inscrite au patrimoine mondial de l'Humanité par l'Unesco.

Promenade pédestre à travers l'histoire d'une ville d'art millénaire.

12h30 Repas du terroir dans un restaurant (1/4 de vin et café compris par personne, voir menus en annexe).

Ce programme peut s'inverser selon votre choix (repas suivi de la visite).



La ville au cœur du volcan à la découverte du Puy-en-Velay

Bâtie par la foi des hommes, point de départ des chemins de Saint-Jacques de Compostelle, cité au rayonnement international, le Puy-en-Velay est une ville exceptionnelle dans un environnement naturel préservé.

VOTRE JOURNÉE

10h00 Accueil à l'Office de Tourisme. Départ avec un guide conférencier pour la **visite commentée de la ville ancienne et de la cathédrale Notre-Dame**, chef-d'œuvre de l'art roman, inscrite au patrimoine mondial de l'Humanité par l'Unesco. Promenade pédestre à travers l'histoire d'une ville d'art millénaire.

12h30 Repas du terroir dans un restaurant (1/4 de vin et café compris par personne).

14h30 Départ du restaurant avec un guide conférencier pour la **visite de deux sites au choix**.

- **Hôtel-Dieu, musée interactif** : maquettes tactiles, douches sonores, projections, énigmes, jeux sensoriels, espace touristique Haute-Loire... Dans un monument classé UNESCO, vous voyagez dans le temps et l'espace sur trois étages entièrement rénovés.

Visite incontournable pour réussir un séjour dans notre département.

- **Rocher Corneille et statue Notre-Dame de France**, statue monumentale, prouesse technique (22,70 m de haut et 835 tonnes) érigée en 1860, site extraordinaire, le rocher Corneille offre un panorama unique sur la cathédrale, la ville et les environs (40 km à la ronde).



- **Rocher Saint-Michel d'Aiguilhe**, issu du volcanisme le rocher d'une hauteur de 82 m et la chapelle Saint-Michel d'Aiguilhe constituent un site exceptionnel.

- **Centre d'enseignement de la dentelle au fuseau**, maintien de la tradition et pratique de l'enseignement de la dentelle, salles d'exposition avec des collections de dentelles anciennes et contemporaines et de matériels dentelliers.

- **Distillerie de la Verveine du Velay Pagés** (située à 5 km du Puy-en-Velay) à Saint-Germain Laprade. La Verveine du Velay est depuis 1859 un emblème gastronomique de l'Auvergne. Visite guidée de la distillerie et dégustation.

17h30 Fin de la prestation du guide conférencier.



1 JOURNÉE

Prix par personne :

36€

➤ Sur la base d'un groupe de 35 personnes.

➤ Une gratuité conducteur.

CE PRIX COMPREND

➤ Les services d'un guide conférencier du patrimoine pour la journée.

➤ Le déjeuner du terroir 1/4 de vin et café compris par personne, (voir menus en annexe).

➤ 2 entrées de monuments/sites de votre choix

CE PRIX NE COMPREND PAS

➤ Le transport.

**Valable toute l'année
sous réserve
des jours d'ouverture
des monuments.**





JOURNÉE

De la cathédrale à la forteresse de Polignac

1 JOURNÉE

Prix par personne :

35€

- > Sur la base d'un groupe de 35 personnes.
- > Une gratuité conducteur.
- > Circuit de 25 km

CE PRIX COMPREND

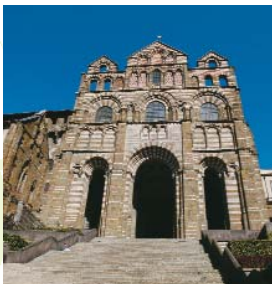
- > Les visites et les entrées des monuments suivant le programme établi.
- > La prestation, le matin, d'un guide conférencier.
- > Le déjeuner du terroir 1/4 de vin et café compris par personne, (voir menus en annexe).

CE PRIX NE COMPREND PAS

- > Le transport.

**Valable d'avril
à novembre.**

Après une passionnante visite du Puy-en-Velay et un excellent repas du terroir, vous partirez à la découverte de l'étonnante forteresse de Polignac avant de terminer votre journée par une dégustation de la fameuse Verveine du Velay.



VOTRE JOURNÉE

Matinée :

Visite de la ville du Puy-en-Velay

10h00 Arrivée au Puy-en-Velay. Accueil de votre groupe à l'Office de Tourisme par un guide-conférencier. Départ pour le **circuit pédestre, découverte de la ville historique, visite de la cathédrale** (inscrite au patrimoine Mondial de l'Humanité par l'Unesco).

12h00 Déjeuner du terroir dans un restaurant.

Après-midi :

Visite de la forteresse de Polignac

14h30 Polignac fut le berceau de l'une des plus illustres familles de l'histoire de France. Vestiges historiques du XI^e siècle avec chemin de ronde et système défensif unique. Puissant donjon du XIV^e siècle (32 mètres) qui permet de jouir d'un panorama exceptionnel.

16h15 Départ pour la **visite de la Distillerie de la Verveine du Velay Pagès** (située à 5 km du Puy-en-Velay) à Saint-Germain Laprade. La Verveine du Velay est depuis 1859 un emblème gastronomique de l'Auvergne. Visite guidée de la distillerie et dégustation.

17h30 Fin du programme.



JOURNÉE

Circuit découverte du Puy-en-Velay à la Chaise-Dieu

Après une visite passionnante du Puy-en-Velay et un excellent repas du terroir, vous partirez à la découverte de l'extraordinaire abbaye de la Chaise-Dieu située à plus de 1 200 mètres d'altitude au cœur de vastes forêts, havre de sérénité propice à la méditation et au recueillement.

VOTRE JOURNÉE

10h00 Accueil à l'office de tourisme. Départ avec un guide conférencier pour une **visite commentée pédestre de la ville ancienne (secteur sauvegardé) et de la cathédrale Notre-Dame**, chef-d'œuvre de l'art roman, inscrite au patrimoine mondial de l'Humanité par l'Unesco.

12h30 Repas du terroir dans un restaurant de la ville (1/4 de vin et café compris par personne).

14h30 Départ, avec un guide conférencier, pour une **excursion de 90 km**. Vous admirerez le site étonnant de Polignac avec sa forteresse et son puissant donjon du XIV^e siècle, berceau de l'une des plus illustres familles de l'histoire de France. Vous traverserez ensuite Saint-Paulien, ancienne capitale du Velay, qui s'est développé autour de la collégiale Saint-Georges (XI^e siècle).

Visite guidée de l'abbaye de la Chaise-Dieu. Fondée en 1063 par Robert de Turlande, la maison de Dieu (casa Dei) se développa rapidement et exerça son influence jusqu'en Espagne et en Italie. Puis au XIV^e siècle le pape Clément VI, ancien moine de La Chaise-Dieu, entreprit la reconstruction de l'abbatiale, dès lors l'un des plus importants édifices gothiques d'Auvergne. Des stalles sur



deux rangées, de superbes tapisseries flamandes (XVI^e siècle), l'exceptionnelle Danse Macabre, peinture murale du XV^e siècle, un remarquable jubé de style flamboyant, l'étonnante salle de l'écho, autant d'éléments qui marqueront vos souvenirs de cette journée.

17h30 Retour au Puy-en-Velay et fin de la prestation du guide conférencier.



1 JOURNÉE

Prix par personne :

35€

- Sur la base d'un groupe de 35 personnes.
- Une gratuité conducteur.
- **Circuit de 90 km**

CE PRIX COMPREND

- Les services d'un guide conférencier du patrimoine pour la journée.
- Le déjeuner du terroir 1/4 de vin et café compris par personne, (voir menus en annexe).
- Les entrées des monuments suivant le programme établi.

CE PRIX NE COMPREND PAS

- Le transport.

**Valable de mars
à novembre.**



JOURNÉE

Circuit découverte du Puy-en-Velay aux sources de la Loire

Après une visite passionnante du Puy-en-Velay et un excellent repas du terroir, vous partirez à la découverte des hauts plateaux du massif du Mézenc jusqu'à l'étonnant Gerbier de Jonc, au pied duquel né le fleuve royal : la Loire.

1 JOURNÉE

Prix par personne :

35€

- > Sur la base d'un groupe de 35 personnes.
- > Une gratuité conducteur.
- > Circuit de 110 km



Vous admirerez ensuite l'impressionnant viaduc de la Recoumène (70 m de haut) avant de rejoindre **les Estables**, situé à 1346 m d'altitude, station climatique la plus élevée du Massif Central, bâtie sur les contreforts du **Mont Mézenc** (1753 m) point culminant de la Haute-Loire. Quelques kilomètres et l'originale silhouette du **Gerbier de Jonc** (1551 m) s'offrira à vous, sur la ligne de crête séparant les eaux des bassins de la Loire et du Rhône, vaste panorama. Après un hommage au plus long fleuve français, le retour s'effectue par les **villages de Bigorre ou de Moudeyres** et leurs magnifiques chaumières aux toits de chaume.

17h30 Retour au Puy en Velay et fin de nos prestations.

CE PRIX COMPREND

- > Les services d'un guide conférencier pour la journée.
- > Le déjeuner du terroir 1/4 de vin et café compris par personne, (voir menus en annexe).
- > Les entrées des monuments suivant le programme établi.

CE PRIX NE COMPREND PAS

- > Le transport.

VOTRE JOURNÉE

10h00 Accueil à l'office de tourisme. Départ avec un guide conférencier pour **une visite commentée pédestre de la ville ancienne (secteur sauvegardé) et de la cathédrale Notre-Dame**, chef-d'œuvre de l'art roman, inscrite au patrimoine mondial de l'humanité par l'Unesco.

12h30 Repas du terroir dans un restaurant (1/4 de vin et café compris par personne).

14h30 Départ, avec un guide conférencier, pour une excursion (de 110 km environ) au cours de laquelle vous traverserez le **Monastier-sur-Gazeille**, cité médiévale au riche patrimoine : église abbatiale du XI^e siècle, château et église Saint-Jean.



Valable de mars
à novembre.



SÉJOUR ■■■

Au départ des chemins vers Compostelle le Puy-en-Velay, ville d'art et sa région

Issu du volcanisme et façonné par l'homme, le site étonnant du Puy-en-Velay laisse un souvenir impérissable à ses visiteurs. Ce séjour vous permettra de découvrir les nombreuses richesses architecturales et artistiques de la ville, puis de partir à la rencontre de l'une des plus illustres familles de l'histoire de France : les Polignac.



PREMIER JOUR

Visite du Puy-en-Velay

- Arrivée de votre groupe au Puy-en-Velay en fin de matinée.

12h00 Déjeuner du terroir dans un restaurant.

14h30 Accueil à l'Office de Tourisme par un guide conférencier et départ pour **une visite commentée en petit train touristique suivie d'un parcours pédestre à travers les rues de la vieille ville jusqu'à la cathédrale Notre-Dame**, chef-d'œuvre de l'art roman, inscrite au Patrimoine Mondial de l'Humanité par l'UNESCO. Présentation des chemins de Saint-Jacques et de la Via Podiensis (histoire et réalité actuelle).

- **Centre d'enseignement de la dentelle au fuseau**, maintien de la tradition et pratique de l'enseignement, salles d'expositions avec des collections de dentelles anciennes et contemporaines, de matériel dentellier.

18h00 Installation à votre hôtel.
Dîner et hébergement sur place.

DEUXIÈME JOUR

Découverte des Gorges de la Loire et du château de Lavouôte-Polignac

9h00 Départ de votre hôtel pour une excursion d'environ 40 kilomètres.

- Présentation du **site de Polignac** (forteresse, donjon du XIV^e siècle, berceau de la famille de Polignac).
- **Visite du château de Lavouôte-Polignac**, construit avec bonheur dans un méandre [volta] de la Loire. Cette demeure de plaisance vous permettra de découvrir de nombreux épisodes de l'histoire de France liés aux vicomtes de Polignac.

12h30 Déjeuner du terroir dans un restaurant du Puy-en-Velay.

- **Visite de la Distillerie Pagès** et dégustation de la Verveine du Velay, célèbre liqueur digestive.

16h00 Fin de nos prestations.



2 JOURNÉES/1 NUIT

Prix par personne :

170€

- Sur la base d'un groupe de 35 personnes.
- Une gratuité conducteur.

CE PRIX COMPREND

- L'hébergement (une nuit) en hôtel 2 étoiles, base chambre double.
- 3 repas avec 1/4 de vin et café compris.
- La prestation d'un guide conférencier pour les journées.
- Les entrées dans les monuments.
- Un circuit en petit train touristique.
- Dossier complet d'accueil sur notre région.

CE PRIX NE COMPREND PAS

- Le transport.

**Valable de mars
à novembre.**



SÉJOUR

Le charme du Puy-en-Velay la découverte du midi de l'Auvergne

Point de départ de la Via Podiensis vers Saint-Jacques de Compostelle, le Puy-en-Velay est une ville étonnante avec ses rochers volcaniques et dont la renommée est aussi liée à la dentelle à la main fabriquée durant des siècles. La Lentille Verte (AOC) employée par les plus grands chefs constitue un mets réputé. De même pour la Verveine du Velay célèbre liqueur digestive. Ce séjour vous permettra également de découvrir les plus beaux sites et paysages du Midi de l'Auvergne : la célèbre abbaye de la Chaise-Dieu et les hauts plateaux du massif du Mézenc.

3 JOURNÉES/2 NUITS

Prix par personne :

240€

PREMIER JOUR

Visite du Puy-en-Velay

Arrivée de votre groupe au Puy-en-Velay en début d'après-midi.

14h30 Accueil à l'Office de Tourisme et départ avec un guide-conférencier pour une :

- **Visite commentée pédestre de la ville ancienne et de la cathédrale.**
- **Visite du rocher Corneille et de la statue Notre-Dame de France.**

18h00 Installation à votre hôtel. Dîner et hébergement sur place.

DEUXIÈME JOUR

Excursion du Puy-en-Velay à l'abbaye de la Chaise-Dieu



9h00 Départ de votre hôtel avec un guide-conférencier pour les visites :

- **Du centre d'enseignement de la dentelle aux fuseaux.**
- **Du rocher Saint-Michel d'Aiguilhe**, issu du volcanisme le rocher et la chapelle Saint-Michel (X^e siècle) constituent un site exceptionnel.

12h00 Repas du terroir dans un restaurant de la ville.

14h00 Départ pour l'excursion à la Chaise-Dieu (circuit d'environ 100 km).

- **Découverte du site du château de Polignac**, forteresse, puissant donjon du XIV^e siècle, berceau de l'une des plus illustres familles de l'histoire de France.

- **Église romane (XII^e siècle)** de Saint-Paulien.
- **La Chaise-Dieu, visite du village et de l'abbaye :** tapisseries flamandes célèbre peinture de la danse macabre (XV^e siècle), salle de l'écho...
- **Visite de la Distillerie Pagès** et dégustation de liqueurs Verveine du Velay.

18h30 Retour au Puy-en-Velay.

Dîner et hébergement dans votre hôtel.

TROISIÈME JOUR

Les hauts plateaux et les sources de la Loire.

9h00 Départ de votre hôtel pour le **circuit des hauts plateaux** (environ 130 km).

Visite de l'abbatiale (XI^e siècle) et de l'église Saint-Jean du **Monastier-sur-Gazeille**.



Village de Moudeyres, fermes d'autrefois aux toits de chaume, habitat traditionnel de la Haute-Loire. **Visite de la ferme des frères Perrel** (1^{er} label national des maisons de pays arts et traditions populaires).

12h00 Déjeuner du terroir dans une ferme auberge.

14h30 Départ en direction des **sources de la Loire**.

- **Découverte du site du mont Gerbier de Jonc.** Vaste panorama.
- **Retour par les paysages exceptionnels des hauts plateaux du Mézenc.**

17h30 Le Puy-en-Velay, fin de nos prestations.

CE PRIX COMPREND

- > L'hébergement pour 2 nuits en hôtel 2 étoiles, base chambre double.
- > 4 repas avec 1/4 de vin et café compris.
- > La prestation d'un guide conférencier pour les 3 journées du programme.
- > Les entrées des différents monuments suivant le programme établi.
- > Dossier complet d'accueil et de présentation sur notre région.

CE PRIX NE COMPREND PAS

- > Le transport.

Valable de mars à novembre.

Article 1: Dispositions légales

L'Office de Tourisme de la Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay est un organisme local de tourisme qui, dans le cadre de la loi du 13 juillet 1992, peut assurer la réservation et la vente de tous types de prestations de loisirs et d'accueil d'intérêt général dans sa zone d'intervention, conformément à ses statuts (autorisation préfectorale n° AU 043 96 0001).

Article 2: Responsabilité

L'Office de Tourisme de la Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay qui offre à un client des prestations est l'unique interlocuteur de ce client et répond devant lui de l'exécution des obligations découlant des présentes conditions de vente. L'Office de Tourisme ne peut être tenu pour responsable des cas fortuits, des cas de force majeure ou du fait de toute personne étrangère à l'organisation et au déroulement de la prestation.

Article 3: Réservation

La réservation devient ferme d'après le retour du contrat signé par le client et la réception d'un versement d'arrhes de 30 % sur la base de la facture pro-forma et ce, avant la date limite figurant sur le contrat. Le client s'engage formellement à verser à l'Office de Tourisme l'intégralité du solde 15 jours avant l'arrivée du groupe, sauf disposition particulière. Le client n'ayant pas versé le solde à la date convenue est considéré comme annulé sans séjour, sauf accord préalable. En cas d'inscription moins de 30 jours avant le début de la prestation, la totalité du règlement sera exigée à la réservation, sauf accord préalable.

Article 4: Arrivée

Le client doit se présenter le jour précisé et aux heures mentionnées sur le présent contrat. En cas d'impossibilité ou d'arrivée tardive, il s'engage à avertir l'Office de Tourisme.

Article 5: Annulation du fait du client

Toute annulation doit être notifiée par lettre recommandée à l'Office de Tourisme de la Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay, la date d'annulation enregistrée permettra de déterminer le montant des frais sur la base de la facture pro-forma comme suit :

- annulation plus de 30 jours avant le début de la prestation : il sera retenu 10 %.
- annulation entre le 30^e et le 20^e jour avant le début de la prestation : 25 %.
- annulation entre le 20^e et le 8^e jour avant le début de la prestation : 50 %.
- annulation entre le 7^e et le 2^e jour avant le début de la prestation : 75 %.
- annulation moins de 48 heures avant le début de la prestation : facturation de la totalité de la facture pro-forma.

En cas de non-présentation du client, il ne sera procédé à aucun remboursement. En cas de diminution d'effectif ayant lieu avant le règlement du solde, une réévaluation du coût du séjour sera envisagée.

Article 6: Modifications par l'Office de Tourisme de la Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay d'un élément substantiel du contrat

Lorsqu'avant la date prévue du début de la prestation, l'Office de Tourisme se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat, l'acheteur peut, sans préjudice des recours en réparation pour dommages éventuellement subis, et après en avoir été informé par le vendeur, par lettre avec accusé de réception, soit résilier son contrat et obtenir, sans pénalités, le remboursement immédiat des sommes versées, soit accepter la modification ou la substitution des lieux de prestations proposées par le vendeur : un avenant au contrat précisant les modifications apportées est alors signé par les parties. Toute diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par l'acheteur et si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée, le trop-perçu sera restitué au client avant le début de la prestation.

Article 7: Empêchement pour le vendeur de fournir, en cours de prestation, les prestations prévues dans le contrat

Lorsqu'en cours de prestation, le vendeur se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des services prévus au contrat représentant un pourcentage non négligeable du prix honoré par l'acheteur, l'Office de Tourisme, sans préjudice des recours en réparation pour dommages éventuellement subis, proposera des prestations en remplacement de la prestation prévue en supportant éventuellement tout supplément de prix. Si la prestation acceptée par l'acheteur est de qualité inférieure, l'Office de Tourisme lui remboursera la différence de prix avant la fin de la prestation. Si le vendeur ne peut lui proposer une prestation de remplacement, ou si celle-ci est refusée par l'acheteur pour des raisons valables, le premier règlera au second une indemnité calculée sur les mêmes bases qu'en cas d'annulation du fait du vendeur.

Article 8: Annulation du fait du vendeur

Lorsqu'avant le début de la prestation, l'Office de Tourisme de la Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay annule celle-ci, il doit informer l'acheteur par lettre recommandée avec avis de réception. L'acheteur, sans préjudice des recours en réparation et dommages éventuellement subis, sera remboursé immédiatement et sans pénalités des sommes versées. Il recevra, en outre, une indemnité au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date. Ces dispositions ne s'appliquent pas lorsqu'est conclu un accord amiable ayant pour objet l'acceptation par l'acheteur d'une prestation de substitution proposée par le vendeur.

Article 9: Interruption de la prestation

En cas d'interruption de celle-ci par le client, il ne sera procédé à aucun remboursement.

Article 10: Capacité

Le présent contrat est établi pour un nombre précis de personnes :

- si le nombre dépasse la capacité d'accueil prévue par la prestation, le prestataire peut refuser les clients supplémentaires, rompre le contrat (dans ce dernier cas, le prix de la prestation reste acquis à l'Office de Tourisme) ou demander un supplément.
- si le nombre est inférieur à celui ayant servi de base de calcul, un nouveau tarif sera défini en fonction du nombre exact de participants annoncé au minimum 15 jours avant l'arrivée. Cette modification ne devra pas excéder 10 % du nombre total de personnes initialement annoncé. Au-delà, le prestataire peut rompre le contrat.

Article 11: Assurances

Le client est responsable de tous les dommages survenant de son fait. Il est invité à souscrire un contrat d'assurance Responsabilité Civile.

Article 12: Hôtels

Les prix comprennent, selon les cas, la location de chambre et le petit-déjeuner, la demi-pension ou la pension complète. Lorsqu'un client occupe seul une chambre prévue pour deux ou plusieurs personnes, il lui est facturé un supplément dénommé : supplément chambre individuelle.

Article 13: Litiges

Toute réclamation relative à une prestation doit être soumise à l'Office de Tourisme de la Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay, par lettre dans les trois jours qui suivent la survenance du litige. Tout litige portant sur l'application des présentes conditions générales sera de la compétence exclusive du tribunal du Puy-en-Velay.

CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE

Prix : Tous les prix mentionnés dans cette brochure sont TTC et donnés à titre indicatif. Ils ne peuvent être considérés comme contractuels et peuvent faire l'objet de modifications sans préavis. Ils ont été calculés par personne, en fonction des données économiques connues au 31 décembre 2010. Ils ont été déterminés sur la base d'un groupe de 35 personnes minimum (sauf tarif forfaitaire pour les visites guidées de ville). Ils comprennent la prestation d'un guide agréé, les droits d'entrée, dans les circuits à la journée le déjeuner (vin, café inclus) et dans les séjours l'hébergement. Si le nombre est inférieur à 35 personnes et sauf indication particulière, un supplément peut être appliqué selon les programmes. Ils prennent en compte l'ensemble des prestations décrites dans les excursions ou les séjours. Des fluctuations d'ordre économique peuvent entraîner des modifications de tarifs et des prestations. Les horaires et durées sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés à la demande du client en fonction des impératifs. Certains établissements et sites de visites ne sont pas ouverts toute l'année. Parmi ceux ouverts, certains ont des jours de fermeture hebdomadaire. En conséquence, les circuits peuvent être modifiés avec l'assentiment du client. Le transport est à la charge du client. L'Office de Tourisme peut, sur demande, établir un devis et réserver l'autocar avec le chauffeur.

Services des guides :

Les guides conférenciers mis à disposition par l'Office de Tourisme sont tous agréés par le ministère de la culture et de la communication. Si les guides ne peuvent être ramenés sur leur lieu de départ, les frais de retour du guide sont à la charge du client. Les groupes fournissant leur propre autocar doivent s'assurer que celui-ci est équipé d'un micro et d'un siège pour le guide.

Responsabilité :

L'Office de Tourisme de la Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay ne peut être tenu pour responsable des cas fortuits, des cas de force majeure ou du fait de toute personne étrangère à l'organisation et au déroulement de la prestation.

Assurance annulation :

L'Office de Tourisme de la Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay attire l'attention du client sur la possibilité de souscrire un contrat d'assurance annulation auprès d'un organisme de son choix.

Réservations

OFFICE DE TOURISME DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY-EN-VELAY

Siège social : 2, place du Clauzel - 43000 Le Puy-en-Velay - Tél. 00 (33) 04 71 09 38 41

Forme juridique : Association loi 1901 - N° Siret : 383 814 712 00014

Code APE : 633Z - N° d'autorisation : AU 043.96.0001.

Garantie financière : Association Professionnelle de Solidarité du Tourisme
15, avenue Carnot - 75017 Paris

Les réservations doivent être obligatoirement confirmées par écrit.



ACCÈS AU PUY-EN-VELAY

ROUTE

RN 88 Axe Européen LYON - TOULOUSE RN 102

Paris : 514 km
Lyon : 134 km
Marseille : 300 km
Besançon : 380 km
Bordeaux : 473 km

Clermont-Fd : 132 km
Lille : 754 km
Montpellier : 250 km
Nantes : 650 km
Nîmes : 190 km

Saint-Etienne : 75 km
Strasbourg : 615 km
Toulouse : 350 km



Carte Michelin N°76

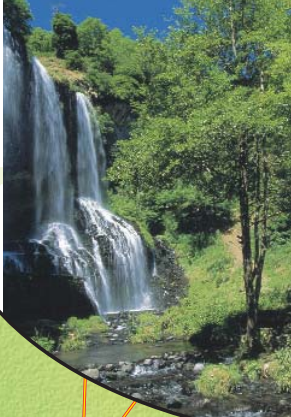
Carte IGN N°50

Altitude : 630 m

45° - 02' - de latitude Nord

3° - 53' de longitude Est

Les habitants du Puy-en-Velay :
les Ponot(e)s



RAIL

De nombreux trains directs desservent Le Puy-en-Velay.
Trains et autorails rapides sur Lyon, Saint-Etienne,
Clermont-Ferrand.
Correspondance TGV au départ de Saint-Etienne.

AIR

Aéroport Le Puy-en-Velay - Loudes à 10 minutes du centre-ville

Service quotidien (sauf week-end et en août) avec Paris Orly-Sud (1h05 de vol).
Correspondance avec les lignes nationales et internationales.